



Séance ordinaire tenue le 4 avril 2016

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville d'Hudson, tenue au Centre communautaire, le 4 avril 2016.**

**PRÉSENCES**

Ron Goldenberg	-	Conseiller / District électoral #2
Nicole Durand	-	Conseiller / District électoral #3
Barbara Robinson	-	Conseiller / District électoral #4 – Maire suppléant
Deborah Woodhead	-	Conseiller / District électoral #5
Natalie Best	-	Conseiller / District électoral #6

Jean-Pierre Roy, directeur général  
Diane Duhaime, greffier adjoint

**ABSENCE :**

Ed Prévost	-	Maire
Robert Spencer	-	Conseiller / District électoral #1

**1. OUVERTURE ET CONFIRMATION DU QUORUM**

Le quorum est atteint et le maire suppléant madame Barbara Robinson ouvre la séance à 19h30.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR  
MVH-2015-197**

**No : R4096-2016**

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand  
Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead  
Il est résolu:**

Que le Conseil municipal de la Ville d'Hudson adopte l'ordre du jour du 4 avril 2016 tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016**

**No: R4097-2016**

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016;

**Pour ce motif  
Suivant la proposition du conseiller Natalie Best  
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg  
Il est résolu:**

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 7 mars 2016 tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. MOT DU MAIRE SUPPLÉANT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**5. PÉRIODE DE QUESTION**

**5.1. Monsieur Bill Nash – 12 Stonecrest**



Séance ordinaire tenue le 4 avril 2016

- Questionne les plaintes contre le maire Prévost (qui, nature) et pourquoi ne sont-elles pas publiques.  
Le maire suppléant madame Barbara Robinson répond que les plaintes ont été faites par le conseiller Spencer et que ses allégations sont publiques. Le directeur général Jean-Pierre Roy explique que les allégations ont été faites suite au contrat de madame Sheehan, au développement du plan stratégique et des règlements d'urbanisme.
- 5.2. **Monsieur Keith Heller – 105 Charleswood**
  - Questions concernant les règlements d'emprunt, aimerait voir la Ville régler ses problèmes financiers avant d'emprunter des fonds.  
Le maire suppléant madame Barbara Robinson explique que ce ne sont que des « avis de motion » pour éventuellement faire des emprunts.
- 5.3. **Monsieur Jim McDermott – 100 Melrose**
  - Demande des détails concernant le camp de jour.  
Le maire suppléant madame Barbara Robinson aborde la question lui transmettra les informations demandées plus tard.
- 5.4. **Madame Eva McCartney – 97 Mullen**
  - Demande au Conseil de mettre les projets de grande envergure importants en attente jusqu'à la conclusion des audiences.  
Le conseiller Ron Goldenberg indique qu'il n'y a rien dans les allégations qui justifie quelque remise que ce soit concernant le plan stratégique.
- 5.5. **Madame Sonia Haberstich – 349 Main**
  - Questions concernant le montant de \$57,644 pour les services juridiques, le mois dernier la note s'élevait à \$44,000, demande combien a été dépensé l'an dernier pour les frais légaux.  
Le directeur général Jean-Pierre Roy indique qu'il n'a pas ces montants avec lui et suggère au citoyen de contacter le trésorier par courriel.
- 5.6. **Monsieur Greg Baumeister – 112 Maple**
  - Demande si les états financiers 2014 sont disponibles; demande s'il y a entente concernant la convention collective des employés de la Ville.  
Le maire suppléant Barbara Robinson répond que la vérification n'est pas encore terminée et les résultats n'ont toujours pas été présentés au Conseil, l'audit doit être achevé ce mois-ci. Le directeur général Jean-Pierre Roy informe que la convention collective n'est pas réglée, un comité a été créé en vue de recueillir des informations, plusieurs rencontres ont eu lieu afin de régler 14 griefs avec le syndicat; l'administration travaille maintenant à la négociation de la convention collective.
- 5.7. **Monsieur David Vance – 157 Windcrest**
  - Demande si la Ville construira un musée des arts au Parc Jack-Layton et demande des détails concernant la résolution au point 8.6 concernant l'adoption du plan stratégique.  
Le maire suppléant Barbara Robinson répond que cette résolution est informelle, à titre de vision pour la Ville pour les 20-25 prochaines années; il n'y a aucune indication qu'il y aura un musée des arts au Parc Jack-Layton.
- 5.8. **Monsieur Frank Dumont – 346 Green Lane**
  - Compte tenu des problèmes juridiques, il suggère que toutes initiatives majeures en la Ville d'Hudson soient suspendues tant que ces questions n'ont pas été réglées.  
Le conseiller Ron Goldenberg explique qu'il y aura une réunion où le plan stratégique sera expliqué, certaines initiatives de ce plan sont très importantes pour le fonctionnement de la Ville et doivent être mis en œuvre dès que possible.
- 5.9. **Monsieur Bob Wiltshire – 59 Mount Pleasant**
  - Demande s'il y aura une consultation publique concernant le plan stratégique.  
Le conseiller Nicole Durand répond qu'il y aura une réunion au cours du mois prochain, des comités de citoyens seront formés.
- 5.10. **Monsieur Trevor Smith – 179 Côte St-Charles**
  - S'informe du rapport du comité du Lac Pine, des nouvelles du comité, du coût de préparation du plan stratégique à date.  
Le directeur général Jean-Pierre Roy répond que le conseil doit réviser le rapport avant de le rendre public. Le conseiller Ron Goldenberg mentionne que le comité du Lac Pine a soumis son rapport et donné leurs recommandations avec 6 ou 7 alternatives; le coût du



Séance ordinaire tenue le 4 avril 2016

plan stratégique sera d'environ 15,000\$ à 20,000\$.

## 6. SERVICE DE L'URBANISME

### 6.1. 100 Mount Pleasant MVH-208

No: R4098-2016

**ABROGÉE PAR LA RÉSOLUTION R2019-02-20  
ADOPTÉE LE 4 FÉVRIER 2019**

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Hudson a reçu une lettre de M. Noël Nolet indiquant qu'il aimerait acheter le vacant adjacent de sa propriété portant le numéro de lot 1 832 780 et ayant une superficie de 1235.6mètres carrés;

CONSIDÉRANT QU'il aimerait aussi acheter un triangle de terrain d'une superficie approximative de 184 mètres carrés provenant du lot 1 834 382, appartenant aussi à la Ville devant sa propriété actuelle;

CONSIDÉRANT QUE M. Nolet désire offrir 30 000 \$ pour ces deux (2) parcelles de terrains;

CONSIDÉRANT QUE la parcelle portant le numéro de lot 1 832 780 est actuellement évaluée selon le gestionnaire municipal à 54 500 \$;

CONSIDÉRANT QUE la parcelle en triangle (lot 1 834 382) fait partie de l'emprise de la ville, mais qu'elle n'est pas à proximité de la rue physique et de l'infrastructure d'eau potable proprement dite et que cette parcelle est totalement aménagée par M. Nolet;

CONSIDÉRANT que la Ville doit vendre ses propriétés à leur juste valeur marchande, dont ne tient souvent pas compte l'évaluation municipale particulièrement quand le lot n'a pas été inspecté depuis longtemps;

CONSIDÉRANT QUE la demande est légitime;

**Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead  
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand  
Il est résolu:**

DE VENDRE à la juste valeur marchande qui en l'espèce vu que particularité du terrain et le fait qu'il n'est pas bâtissable serait acceptable à 30 000\$ incluant tous les frais..

QU'une vérification aux frais et aux entiers dépens de l'acquéreur que ce montant constitue une juste valeur marchande serait fait auprès d'un évaluateur agréé.

D'APPROUVER la recommandation du service de l'urbanisme concernant la vente de la parcelle en triangle (lot 1 834 382) puisqu'elle ne fait que confirmer l'utilisation exclusive de celle-ci par le requérant car aménagé par celui-ci et qu'il n'y a pas d'impact réel à l'infrastructure d'eau.

D'APPROUVER la recommandation du service de l'urbanisme afin que le terrain portant le numéro 1 832 780 soit également offert à l'autre propriétaire adjacent de cette propriété de façon à être juste et équitable.

DE DÉSIGNER le maire ou le maire suppléant et le greffier à signer les actes notariés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 6.2. 240 Main – renovation majeure MVH-324

No: R4099-2016

ATTENDU QU'une demande a été reçue pour des travaux de rénovations majeurs à un immeuble résidentiel au 240 rue Main;



Séance ordinaire tenue le 4 avril 2016

ATTENDU QUE ce projet est soumis au Règlement N° 571 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU QUE les plans démontrent toutes les informations requises;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa réunion du 10 mars 2016, a étudié la demande de rénovation majeure et recommande l'approbation de la terrasse/véranda tel que soumis. Cependant, si cette terrasse/véranda devenait une pièce fermée, un permis distinct sera requis.

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand  
Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead  
Il est résolu:**

QUE le Conseil municipal approuve le projet sujet à ce que la recommandation du CCU soit suivie et donne l'autorisation à ce que la demande de permis pour une rénovation majeure proposée puisse être soumise au service de l'urbanisme avec tous les documents nécessaires à l'émission du permis.

**ADOPTÉE**

**6.3. 868 – agrandissement résidentiel, plans révisés  
MVH-325**

**No: R4100-2016**

ATTENDU QU'une demande a été reçue, en janvier 2016, pour un agrandissement résidentiel proposé au 868 rue Main;

ATTENDU QUE ce projet est soumis au règlement no 571 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU QUE les plans nécessitaient certaines modifications lors de la réunion de janvier dernier;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa réunion du 10 mars 2016 a étudié les modifications proposées et qu'il recommande l'approbation de cet agrandissement résidentiel avec les plans tel que soumis;

**Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead  
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand  
Il est résolu:**

QUE Le Conseil municipal approuve le projet sujet à ce que la recommandation du CCU soit suivie et donne l'autorisation à ce que la demande de permis pour l'agrandissement proposé puisse être soumise au service de l'urbanisme avec tous les documents nécessaires à l'émission du permis.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.4. Demande de délai de concordance de la réglementation municipale au schéma  
d'aménagement de la MRC demandé au MAMOT et autres juridictions impliquées  
MVH-2015-189.1**

**No: R4101-2016**

CONSIDÉRANT QUE le Schéma d'aménagement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges est maintenant en concordance avec le Plan Métropolitain d'aménagement et de Développement de la Communauté métropolitaine de Montréal depuis le trois (3) juillet 2015;

CONSIDÉRANT QUE les villes ont six (6) mois pour se conformer et être en concordance avec le Schéma d'aménagement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE nous avons jusqu'au trois (3) janvier 2016 pour être en concordance;

CONSIDÉRANT QUE nous ne pourrions produire le document de concordance en temps;



Séance ordinaire tenue le 4 avril 2016

**Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead  
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson  
Il est résolu:**

EN CONSÉQUENCE, la Ville d'Hudson demande au MAMOT de lui accorder un délai supplémentaire pouvant aller de neuf (9) mois à douze (12) mois, ce que nous considérons comme suffisant pour produire tous les documents nécessaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. TRÉSORERIE**

**7.1. Approbation des déboursés:  
MVH-2015-248.3**

**No: R4102-2016**

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance des déboursés déjà effectués et à effectuer des comptes fournisseurs et des salaires pour la période allant au 31 mars 2016;

**Pour ce motif,  
Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg  
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand  
Il est résolu:**

D'APPROUVER les déboursés au 31 mars 2016:

- Comptes payés :	\$305,196.14
- Débits directs :	\$80,564.20
- Débits directs annulés:	\$14.21
- Salaires :	\$194,746.13

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.2. Association des artistes d'Hudson – 150<sup>ième</sup> anniversaire  
MVH-256.1**

**No: R4103-2016**

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Hudson a célébré son 150<sup>e</sup> anniversaire en 2015 avec beaucoup d'événements, incluant un vernissage par l'Association d'Artistes Hudson. Un événement a été tenu au centre communautaire pour ce vernissage et il y avait plusieurs problèmes logistiques. Pour compenser, le maire Prévost a offert d'accueillir un vin et fromage à la fin de l'événement;

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand  
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg  
Il est résolu:**

D'APPROUVER et REMBOURSER les dépenses encourues d'au moins 593,06\$ comme une démonstration de bonne volonté à encourager nos artistes locaux. Ceci est compatible avec la Ville de la déclaration de la mission d'Hudson.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.3. Excédent de revenu de taxation en tant que revenu reporté  
MVH-352**

**No: R4104-2016**

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Hudson présente son rapport financier selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), soit les normes comptables canadiennes pour le secteur public, prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada;

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier contient certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information



Séance ordinaire tenue le 4 avril 2016

financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

CONSIDÉRANT QUE le MAMOT a publié une note d'information traitant de l'appariement des revenus et des charges, notamment relativement aux revenus de taxation prévus aux règlements d'emprunt avec les charges de remboursement du capital et des intérêts correspondantes;

CONSIDÉRANT QUE cette note d'information indique qu'il n'est plus acceptable de présenter l'excédent de revenu de taxation sur les charges de remboursement du capital et des intérêts en tant que revenu reporté;

CONSIDÉRANT QUE ces excédents s'apparentent davantage à des excédents de fonctionnement affectés;

**Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg  
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand  
Il est résolu:**

QU'ADVENANT le cas où un excédent ou un déficit de taxation relatif à un règlement d'emprunt par rapport aux charges de remboursement du capital et des intérêts serait réalisé au cours de l'exercice 2014 et 2015, le montant de cet excédent ou déficit serait affecté à l'excédent de fonctionnement affecté.

Les sommes ainsi accumulées devront être utilisées pour financer des charges subséquentes de la même nature que celles prévues au règlement d'emprunt concerné.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.4. Achat d'un véhicule de service pour le service des parcs & loisirs et pour la sécurité publique – fond de roulement  
MVH-351**

**No: R4105-2016**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a besoin d'un véhicule aux fins d'activités d'entretien de ses sentiers récréatif mais aussi de la sécurité sur lesdits sentiers;

CONSIDÉRANT QUE les équipe de travail prennent un temps considérable à se rendre sur les lieux de leur travail et à y apporter les outils et matériaux requis;

CONSIDÉRANT QUE si un accident survient, le même temps considérable aux premiers répondants pour évacuer les blessés;

**Suivant la proposition du conseiller Barbara Robinson  
Dûment appuyée par le conseiller Natalie Best  
Il est résolu :**

D'APPROUVER l'acquisition d'un démonstrateur XUV 550 diesel, pour vaquer aux tâches précitées.

D'ENGAGER les crédits de 12 413,55\$ plus les taxes applicables pour l'acquisition d'un démonstrateur d'excellent qualité plutôt que d'un véhicule neuf de même catégorie au montant de 15 142, 30\$.

D'AUTORISER le paiement du véhicule par des crédits provenant du fond de roulement de la ville de Hudson sur une période de trois (3) ans.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.5. 98 Cameron – constat d'ouverture des soumissions  
MVH-169**

**No: R4106-2016**

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Hudson a décidé de vendre, sans aucune garantie légale ou conventionnelle au risque été péril de l'acheteur, un immeuble lui appartenant et sis au 98 Cameron, Hudson, lot numéro R 1 833 217;



Séance ordinaire tenue le 4 avril 2016

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation municipale pour 2016 est de 513,600\$;

CONSIDÉRANT QUE la mise à prix minimum est fixée à 305,000\$ plus toute somme payable par l'acheteur à l'occasion d'un achat d'un immeuble, notamment les droits de mutation immobilières, les taxes, les frais notariés et d'arpentage, etc.;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a publié un avis public pour la vente de cet immeuble municipal par appel d'offre public;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) soumissions ont été reçues et l'ouverture effectuée le 31 mars 2016 à la Maison Halcro et les deux soumissions étaient conformes, le gagnant de l'appel d'offres était présent et fut avisé de l'acceptation de son offre :

Soumission gagnante : 9081-4906 Québec Inc. = 422,000\$  
2<sup>ème</sup> soumission : 3401936 CANADA INC. = 363,999\$

**Il est proposé par le conseiller Ron Goldenberg  
Appuyé par le conseiller Nicole Durand  
Et résolu:**

QUE le conseil approuve et accepte l'offre de madame Sylvie Rozon, représentante légale de 9081-4906 Québec Inc. pour le montant de 422,000\$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES**

**8.1. Embauche/remplacement d'un col bleu  
MVH-321**

**No: R4107-2016**

CONSIDÉRANT QUE le poste d'un col bleu est vacant suite à la démission volontaire d'un employé;

CONSIDÉRANT QU'un autre employé col bleu a été blessé et a été en congé CSST pour plus de deux ans maintenant, cet employé doit être temporairement remplacé par un employé surnuméraire;

CONSIDÉRANT QU'un certain nombre d'employés est nécessaire afin de fournir les services nécessaires aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE ces postes ont été affichés à l'interne tel que stipulé par la convention collective, la date de clôture étant le 1<sup>er</sup> avril 2016 à 14h00 et s'il est nécessaire, la Ville fera appel au recrutement externe afin de combler ces postes;

**Il est proposé par le conseiller Natalie Best  
Appuyé par le conseiller Deborah Woodhead  
Et résolu:**

DE PROCÉDER à l'affichage du poste et à l'embauche d'un employé de remplacement pour le service des travaux publics le plus tôt possible et, si nécessaire, d'embaucher un employé surnuméraire afin d'avoir cinq (5) employés au service des travaux publics.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.2. Fin de la période probatoire du personnel municipal  
MVH-300**

**No: R4108-2016**

CONSIDÉRANT QUE la probation de deux directeurs de la Ville d'Hudson est à terme. Que l'une était au 9 décembre 2015 pour le directeur général et l'autre au 29 février 2016 pour le trésorier;

CONSIDÉRANT QUE cette période de probation s'est avérée concluante pour les deux directeurs;



Séance ordinaire tenue le 4 avril 2016

CONSIDÉRANT QU'au surplus, une évaluation détaillée suivra pour tout le personnel de la Ville avant la fin du mois de mai 2016 mais que l'évaluation préliminaire desdits candidats est probante;

**Il est proposé par le conseiller Natalie Best  
Appuyé par le conseiller Deborah Woodhead  
Et résolu:**

DE CONSIDÉRER que la période de probation du trésorier et du directeur général s'avère concluante et qu'en conséquence, leurs fonctions sont confirmées au sein de la Ville d'Hudson.

**ADOPTÉE**

**8.3. Exemption d'assurances du Barreau du Québec  
MVH-346**

**No: R4109-2016**

CONSIDÉRANT que le règlement sur la souscription obligatoire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec prévoit des exemptions dont notamment :

7) s'il est au service exclusif d'une municipalité, (...)

**Suivant la proposition du conseiller Natalie Best  
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand  
Il est résolu:**

DE DÉCLARER qu'un avocat au service exclusif de la ville de Hudson, (Me Jean-Pierre Roy et Me Vincent Maranda) n'est pas tenu de souscrire au Fonds s'il est au service exclusif d'une municipalité, ce à partir du 1er avril 2015 jusqu'à ce que cesse tel service.

DE REQUÉRIR des avocats visés par la présente directive, qu'ils remplissent les modalités de l'article 3 du Règlement sur la souscription obligatoire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec :

3. L'avocat qui se trouve dans l'une ou l'autre des situations décrites à l'article 2, transmet au directeur général une demande d'exemption conforme à celle reproduite à l'annexe 1 dûment complétée.

S'il est à l'emploi d'un organisme visé aux paragraphes 5 ou 7 de l'article 2, il doit joindre à sa demande copie certifiée d'une résolution de cet organisme, conforme à l'annexe 2, et une confirmation écrite de cet organisme à l'effet qu'il est à son emploi exclusif.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.4. Mise à jour – employé 721  
MVH-250.2**

**No: R4110-2016**

CONSIDÉRANT la lettre présentée au Conseil de Ville concernant la situation de l'employé 721 aux fins des suites à apporter à son dossier;

**Suivant la proposition du conseiller Natalie Best  
Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead  
Il est résolu:**

DE METTRE en œuvre les suites ainsi proposées dans les meilleurs délais en la manière la plus efficiente et respectueuse qui soit et dans l'intérêt public de la Ville d'Hudson.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.5. Condoléances – décès de M. Michel Sauvé, conseiller Ville de Rigaud  
MVH- 353**





Séance ordinaire tenue le 4 avril 2016

**No: R4111-2016**

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand  
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg  
Il est résolu:**

QUE le Conseil offre ses plus sincères condoléances à la Ville de Rigaud ainsi qu'à la famille du conseiller Michel Sauvé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.6. Adoption et mise en œuvre du plan stratégique de la Ville d'Hudson  
MVH-011.1**

**No: R4112-2016**

CONSIDÉRANT QU'une rencontre de travail a été tenue le 2 avril 2016 pour la mise en œuvre du plan stratégique;

CONSIDÉRANT QUE la planification stratégique de la Ville d'Hudson est en cours depuis maintenant plusieurs mois et qu'il est approprié d'en faire l'adoption pour la mettre en œuvre de manière formelle et opérationnelle;

CONSIDÉRANT QUE la mise en œuvre de la planification stratégique ou mission préliminaire de la Ville d'Hudson porte déjà fruits et qu'il est donc impératif de la rendre officielle en faisant un plan d'action ou mission-vision-valeur formelle. C'est une mutation de la planification stratégique élaborée, détaillée en énoncé de mission stratégique ou « *mission statement* » résumé, applicable et prêt pour la consultation publique, la diffusion puis finalement la mise en œuvre;

CONSIDÉRANT QUE la Ville requiert l'opinion des personnes clés responsables d'organismes ou d'importants organismes de la société. (Liste des personnes clés) ainsi qu'une nouvelle fois de tous les contribuables;

CONSIDÉRANT QUE le 2 avril 2016, le Conseil de Ville a choisi le plan d'action de la planification stratégique qui est le suivant : Le résumé du plan stratégique:

Hudson: linking lives, arts and nature  
Hudson: fusionner nos vies, les arts et la nature

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux suivants sont responsables des secteurs suivants du plan d'action :

Arts & Culture:	Natalie Best
La nature: notre terrain de jeu:	Deborah Woodhead
Infrastructures:	Ron Goldenberg
Embellissement des parcs du centre-ville:	Barbara Robinson
Logements abordables, aînés:	Nicole Durand

**Suivant la proposition du conseiller Barbara Robinson  
Dûment appuyée par le conseiller Natalie Best  
Il est résolu:**

DE mettre en œuvre le plan stratégique et ses modifications et adaptations à venir relativement aux consultations qui auront lieu le plus tôt possible conformément au plan d'action proposé au mémoire MVH-2016-11,1.

CONFORMÉMENT au plan stratégique de la Ville d'Hudson, il y aura une réunion au sommet avec les associations, organismes, commerces et citoyens le 24 mars 2016. Madame Elkie Steinweinder, Avantages E MARK, sera co-animatrice pour cette présentation. Il est recommandé au Conseil d'adopter une résolution pour embaucher madame Steinweinder pour cet événement. Le Directeur Général propose une entente pour ce projet, les travaux sont estimés à environ 60 heures (5,400\$, excluant les taxes) pour la préparation, présentation, aide à l'animation, la documentation, etc.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. TRAVAUX PUBLICS**



Séance ordinaire tenue le 4 avril 2016

9.1. **Remplacement d'un petit camion à benne  
MVH-065**

**No : R4113-2016**

CONSIDÉRANT QUE le département des Travaux Publics a besoin d'un petit camion à benne pour accomplir plusieurs tâches (asphalte froide, terre végétale, transport de petites quantités de matériel, transport de la machine à vapeur, transport de marchandise, d'équipement, d'outils, etc.) sur une base régulière;

CONSIDÉRANT QUE le camion à remplacer est un modèle GMC, 3500, diesel, 1998 avec plus que 100 000 kilomètres enregistrés à l'odomètre et est en mauvais état;

CONSIDÉRANT QUE le camion doit être inspecté et certifié par la SAAQ à chaque année et que notre mécanicien expert (certifié SAAQ) nous a avisé qu'il ne passera pas la prochaine inspection routière prévue en janvier 2016;

CONSIDÉRANT QUE la transmission commence à donner signes de défectuosité et que la réparation de celle-ci coûterait des milliers de dollars;

CONSIDÉRANT QUE le camion est hors service depuis janvier 2016 et que la location d'un tel camion coûterait +/- \$ 3000 par mois;

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand  
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg  
Il est résolu:**

D'AUTORISER l'achat par biais d'un appel d'offre d'un nouveau (petit) camion à benne basculante pour la somme de plus ou moins \$90,000.00, en raison de l'urgence de cette affaire, de déclarer que les crédits proviendront du fonds de roulement de la Ville d'Hudson payable en cinq (5) ans.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

9.2. **Balayage des rues 2016  
MVH-341**

**No: R4114-2016**

CONSIDÉRANT que la Ville épand du sel, sable et criblure pendant la saison hivernale et que ces matériaux s'accumulent sur la chaussée et dans les stationnements publics;

CONSIDÉRANT que pour des raisons de sécurité et d'hygiène la Ville veut ramasser ces matériaux;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de balayer les rues de la Ville au printemps à l'aide de camions vacuum;

CONSIDÉRANT que nous avons fait appel à cinq (5) entreprises dont quatre (4) ont soumis des prix;

CONSIDÉRANT que cette dépense (+/- 12 000\$) est prévue au poste budgétaire 02-350-00-520;

**Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg  
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson  
Il est résolu:**

D'OCTROYER le contrat de balayage des rues pour 2016 à « Balaye Pro » qui répond aux critères demandés et qui a soumis le meilleur prix soit 75\$ de l'heure + taxes.

D'IMPUTER cette dépense au poste no 02-350-00-520.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

9.3. **Birch Hill – extension du réseau  
MVH-318**



Séance ordinaire tenue le 4 avril 2016

**No: R4115-2016**

CONSIDÉRANT l'intérêt formulé par certains citoyens de voir leur secteur desservi par un réseau d'égout sur la rue Birch Hill;

CONSIDÉRANT QUE dans le passé telle opportunité avait été offerte aux contribuables de ce secteur de pouvoir bénéficier en les payant de travaux initiés par leur Ville afin de régulariser le système d'égout;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs installations septiques arrivent à la fin de leur vie utile et que des odeurs ou fuites seraient perceptibles dans le secteur ce qui oblige les autorités à réagir en imposant la réfection des installations autonomes ou encore en suggérant la mise en œuvre d'un réseau public à juste prix;

CONSIDÉRANT QUE la contribution à un réseau public coûte en définitive moins cher et ne nécessite pas de renouveler les installations à toutes les 15 ans. Aussi; la valeur foncière et le secteur s'en trouve amélioré au niveau de la santé et du bien-être des résidents;

**Il est proposé par le conseiller Ron Goldenberg  
Appuyé par le conseiller Deborah Woodhead  
Et résolu:**

D'EFFECTUER un sondage auprès des contribuables du secteur pour l'implantation à leurs frais d'un système public d'égout sur Birchill en passant par le réseau actuel et par une station de pompage existante pour partie.

ADVENANT QUE la grande majorité des gens y consentent de manière informelle mais claire, la Ville procédera aux travaux et aux étapes d'approbation formelle d'un tel projet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10. TRAITEMENT DES EAUX**

**10.1. Déclaration annuelle de l'eau  
MVH-344**

**No: R4116-2016**

CONSIDÉRANT qu'une résolution est nécessaire afin d'adopter l'utilisation de compteurs d'eau pour toutes les entreprises de la Ville d'Hudson d'ici 2017;

**Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg  
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand  
Il est résolu:**

DE PROCÉDER à l'implantation de cette résolution afin que toutes les entreprises de la Ville d'Hudson soient tenues d'utiliser des compteurs d'eau d'ici 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11. PARCS & LOISIRS**

**11.1. Entretien de la piscine communautaire  
MVH-057**

**No: R4117-2016**

CONSIDÉRANT que l'ouverture de la piscine communautaire doit être effectuée par des spécialistes;

CONSIDÉRANT qu'une firme de Kirkland, soit LCS, a soumis une offre incluant toutes les étapes nécessaires ainsi que la fermeture à la fin de la saison;

CONSIDÉRANT que le prix coté est 3,700\$ et cette dépense a déjà été budgétée au compte GL 02-701-40-526;

**Suivant la proposition du conseiller Barbara Robinson**



Séance ordinaire tenue le 4 avril 2016

**Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead  
Il est résolu:**

D'APPROUVER les recommandations et la mise en œuvre du mémoire MVH-057.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.2. Embauche d'employé – poste 501  
MVH-327**

**No: R4118-2016**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Hudson doit embaucher un employé pour le service des parcs & loisirs afin d'occuper le poste 501 « journalier pour le service des parcs & loisirs »;

CONSIDÉRANT que la saison occupée débute bientôt, ce poste est vacant depuis le départ à la retraite de Doug Robertson depuis octobre 2015;

CONSIDÉRANT que le travail prend du retard;

**Suivant la proposition du conseiller Natalie Best  
Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead  
Il est résolu:**

D'EMBAUCHER monsieur Yade Roch-Poirier pour le poste à temps plein « journalier » le tout conformément à l'énoncé de mission de la Ville d'Hudson.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.3. Embauche d'employé – poste 502  
MVH-328**

**No: R4119-2016**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Hudson doit embaucher un employé pour le service des parcs & loisirs afin d'occuper le poste 502 « journalier pour le service des parcs & loisirs »;

CONSIDÉRANT que la saison occupée débute bientôt;

CONSIDÉRANT que le travail prend du retard;

CONSIDÉRANT que nous manquons de personnel et qu'une personne est manquante;

**Suivant la proposition du conseiller Natalie Best  
Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead  
Il est résolu:**

D'EMBAUCHER monsieur Akilon Stemasi pour le poste de journalier surnuméraire au service des parcs & loisirs, le tout conformément à l'énoncé de mission de la Ville d'Hudson.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.4. Jour de la Terre – 22 avril 2016  
MVH-354**

**No: R4120-2016**

CONSIDÉRANT que le Jour de la Terre aura lieu le 22 avril 2016;

CONSIDÉRANT que ce serait un geste positif de la part de la Ville d'Hudson de témoigner son respect des préoccupations environnementales et de participer à cet événement;

**Suivant la proposition du conseiller Natalie Best  
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand**



Séance ordinaire tenue le 4 avril 2016

**Il est résolu:**

QUE la Ville d'Hudson participe au Jour de la Terre en organisant un marché aux puces pour toute la Ville dans le but de recycler des biens personnels. Ceci pourrait être fait à une date ultérieure, possiblement en changeant le thème de la vente de garage annuelle de la Ville d'Hudson en juin pour refléter notre respect de l'environnement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12. CULTURE ET TOURISME**

**12.1. Chasse aux œufs de Pâques  
MVH-2016-316**

**No: R4121-2016**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Hudson a traditionnellement tenu une « chasse aux œufs de Pâques » pour les familles et enfants;

CONSIDÉRANT que la fin de semaine de Pâques a eu lieu le samedi 26 mars 2016;

CONSIDÉRANT que l'événement comprenait des sujets d'intérêt pour les parents et enfants;

Au menu cette année, de 11h00 à 14h00 :

Salon de thé de Pâques – service de thé, biscuits et limonade;  
Atelier de cire;  
Décoration de petits gâteaux;  
Jardinage artisanal avec le Hudson Garden Club;  
Centre de dessin de Pâques;  
Concours de décoration de paniers de Pâques;

Par la suite, des paniers furent utilisés pour ramasser des chocolats lors d'une promenade dans la forêt;

**Suivant la proposition du conseiller Natalie Best  
Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead  
Il est résolu:**

DE PROCÉDER à la tenue de cet événement qui génère l'enthousiasme et la participation des citoyens d'Hudson.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12.2. Commerce équitable - affichage  
MVH-350**

**No: R4122- 2016**

CONSIDÉRANT QUE la Ville adhère au commerce équitable et qu'elle est fière et entend en faire la promotion;

**Suivant la proposition du conseiller Natalie Best  
Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead  
Il est résolu:**

D'APPOSER le logo du commerce équitable sur ses enseignes corporatives municipales et qu'elle en appose de nouvelles de plus grandes dimensions à des fins touristiques et sociales de manière compatible avec le plan stratégique et à même le budget d'opération d'enseignes. Le montant final pour l'implantation ne doit pas dépasser 550\$ plus taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Séance ordinaire tenue le 4 avril 2016

13. **SÉCURITÉ PUBLIQUE & SERVICE INCENDIE**

13.1. **Embauche – service des incendies**  
MVH-284

**No: R4123-2016**

CONSIDÉRANT QUE les Services des Incendies a perdu un total de 6 pompiers à temps-partiel durant l'année dernière;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit maintenir une position «sur appel» de 34 pompiers pour la sécurité de ses citoyens le service des incendies de la Ville d'Hudson;

**Suivant la proposition du conseiller Natalie Best  
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand  
Il est résolu :**

DE PROCÉDER à l'embauche des 6 combattants d'incendie supplémentaires, ce qui est conforme à notre énoncé de mission;

D'EMBAUCHER et évaluer les candidats suivants pour une période d'essai de 6 mois :

James Lachance  
Alexandre Chan Labelle  
Vincent Dagenais  
Adam Martin  
Liam Dumas  
Sheena Purcell

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13.2. **Pannes d'électricité et impact à l'ouest de la Ville – demande à Hydro-Québec**  
MVH-320

**No: R4124- 2016**

CONSIDÉRANT QU'il est de la perception des contribuables et de la Ville d'Hudson que le réseau de distribution électrique du côté ouest s'avère en apparence moins robuste et fiable que celui du côté est;

**Il est proposé par le conseiller Ron Goldenberg  
Appuyé par le conseiller Natalie Best  
Et résolu :**

DE REQUÉRIR des explications quant à cette perception et ce phénomène auprès d'Hydro-Québec et de requérir de cet organisme une intervention afin de rendre les deux réseaux également robustes et sécuritaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

14. **RÈGLEMENTS / Avis de motion**

14.1. **Règlement d'emprunt pour resurfaçage 2016**  
MVH-181

Le conseiller Ron Goldenberg donne avis de motion que lors d'une séance subséquente de ce conseil, un règlement d'emprunt pour un montant allant jusqu'à concurrence de 1,5\$ million pour le resurfaçage des routes en 2016 sera présenté pour adoption.

14.2. **Règlement d'emprunt pour l'achat de véhicules**  
MVH-331.1

Le conseiller Nicole Durand donne avis de motion que lors d'une séance subséquente de ce conseil, un règlement d'emprunt pour un montant allant jusqu'à concurrence de 300,000\$ pour l'achat de véhicules sera présenté pour adoption.



Séance ordinaire tenue le 4 avril 2016

15. **AFFAIRES NOUVELLES**

16. **QUESTIONS DES CITOYENS:**

16.1. **Madame Carol Outram – 85 Main**

- Remercie le Conseil d'avoir appuyé le projet « *Hudson Fine Craft – rites of Spring – celebrating Hudson's artisans* »).

16.2. **Madame Elizabeth Corker – 16 Quarry Point**

- S'informe si le maire suppléant devrait s'abstenir de voter ou d'appuyer et seconder les résolutions.

16.3. **Monsieur Jamie Nicholls – 72 Blenkinship**

- Demande si la Ville a un plan de gestion pour l'épandage du sel et s'il est disponible pour le public.  
Le maire suppléant madame Barbara Robinson lui transmettra plus tard les détails qu'il a demandé.

16.4. **Monsieur Bill Driver – 104 Elm**

- Mentionne qu'il y a une étude effectuée par des ingénieurs concernant le système d'approvisionnement en eau d'Hudson sur le site internet, le document est en français seulement, demande une copie non protégée afin qu'il puisse traduire avec Google translate.

16.5. **Madame Eva McCartney – 97 Mullan**

- S'informe de l'heure du début de la réunion du plan stratégique du 12 mai; demande pourquoi les responsabilités ont été divisées en 5 lorsqu'il y a 6 conseillers présents lors des réunions; s'informe de la liste de correspondance; demande pourquoi l'item 8.6 n'était pas sur l'agenda du site web.

Le maire suppléant madame Barbara Robinson répond que la réunion aura lieu en soirée et qu'il n'y avait que 5 conseillers qui ont assisté aux réunions du plan stratégique. Le directeur général Jean-Pierre Roy répond à la question concernant l'agenda, la correspondance n'est que pour les documents du ministère des affaires municipales ou d'autres ministères ou pour des questions diplomatiques; le maire suppléant explique que la décision d'ajouter l'item 8.6 a été prise samedi.

16.6. **Madame Sonia Haberstich – 349 Main**

- Demande des précisions relativement à l'item 8.4 – mise à jour employé 721.  
Le directeur général Jean-Pierre Roy répond qu'il y a eu une mise à jour concernant la suspension l'employé 721 et que c'est confidentiel.

16.7. **Monsieur Jim McDermott – 100 Melrose**

- Demande si le nombre d'employés a changé depuis les élections; question concernant l'état des routes, qui a la compétence pour s'occuper de ce dossier.

Le directeur général Jean-Pierre Roy répond qu'il y a 79 employés incluant les pompiers, étudiants d'été, pour l'instant, il ne sait pas combien d'employés il y avait avant les élections; un ingénieur sera embauché si nécessaire et il y a des nouvelles formations données par le ministère. Le conseiller Ron Goldenberg invite le citoyen à participer à la réunion du 12 mai et de se joindre au comité d'infrastructures.

16.8. **Monsieur Marcus Owen – 60 Main**

- Demande les coûts/avantages d'avoir un ingénieur civil à l'emploi de la Ville; s'informe des poursuites judiciaires et des règlements mentionnés au début de l'assemblée.

Le directeur général répond qu'ils étudient la question, on croit qu'il n'est pas nécessaire d'embaucher un ingénieur civil à temps plein mais ce n'est pas concluant; les règlements mentionnés étaient les règlements omnibus.

16.9. **Monsieur Stan Belczowski – 16 Somerfield**

- Demande au Conseil d'aider à relocaliser le Pont Bridging Food Bank car ils étaient situés au 98 Cameron que la Ville vient de vendre.

Le maire suppléant madame Barbara Robinson répond que le Conseil a l'intention de les aider de quelque manière que ce soit.

16.10. **Madame Diane Piacente – 692A Main**

- S'informe des pesticides utilisés sur les terrains de golf.

Le maire suppléant répond que les rapports ont été reçus et seront examinés.



Séance ordinaire tenue le 4 avril 2016

17. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**No: R4125-2016**

**Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead  
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand  
Il est résolu :**

QUE la présente session du conseil de la Ville d'Hudson soit levée à 21h20.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Barbara Robinson  
Maire Suppléant**

---

**Diane Duhaime  
Greffier Adjoint**